

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement RCA19-08-3 décrétant un emprunt de 6 447 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement de divers parcs adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 8 janvier 2019, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 8 février 2019.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 20 février 2019

Daniel Simon  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

### PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law RCA19-08-3 enacting a loan of \$6,447,000 for the development works for parks, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 8, 2019, has been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation*, on February 8, 2019.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all interested persons

Montréal February 20, 2019

Daniel Simon  
Secretary of the Borough Council